

Note 3 : *Aux fins de l'application de la règle d'origine à un produit visé par les sous-positions 8517.21 à 8517.50, le numéro tarifaire 8517.80.aa et les sous-positions 8525.10 à 8525.20, il ne faudra pas tenir compte des éléments suivants lors du calcul du nombre d'assemblages de circuits imprimés (ACI) et de parties comprenant des ACI contenus dans le produit :*

- (i) les ACI visés au numéro tarifaire 8517.90.dd qui sont intégrés à une partie visée au numéro tarifaire 8517.90.bb qui est utilisée dans la production d'un produit visé aux sous-positions 8517.21 à 8517.50 et au numéro tarifaire 8517.80.aa; et*
- (ii) les ACI visés au numéro tarifaire 8529.90.aa qui sont intégrés à une partie visée au numéro tarifaire 8529.90.ff qui est utilisée dans la production d'un produit visé aux sous-positions 8525.10 à 8525.20.*

Note 4 : *Aux fins de l'application de la règle d'origine à un produit visé aux sous-positions 8517.21 à 8517.19 et au numéro tarifaire 8517.90.aa, les assemblages de circuits imprimés (ACI) qui sont conçus uniquement ou principalement pour l'opération des mécanismes d'un cadran à bouton-poussoir ou d'un clavier sur un téléphone, ne devront pas être pris en considération lors du calcul du nombre d'assemblages de circuits imprimés (ACI) contenus dans le produit, quel que soit le classement tarifaire d'un tel ACI.*

Aux fins d'éclaircissement, un ACI qui, en plus de contrôler ou d'opérer les mécanismes d'un cadran à bouton-poussoir ou d'un clavier, est conçu pour opérer ou contrôler d'autres fonctions téléphoniques sera inclus lors du calcul du nombre d'ACI contenus dans le produit si cet ACI est visé au numéro tarifaire 8517.90.dd ou est contenu dans une partie (intégrant des ACI) visée au numéro tarifaire 8517.90.aa.

85.01 Un changement à cette position de toute autre position, sauf du numéro tarifaire 8503.00.aa.

8502.11-8502.39 Un changement à l'une de ces sous-positions de toute autre sous-position en dehors de ce groupe, sauf de plus d'un des éléments suivants :

- des sous-positions 8406.81-8406.82, des positions 84.07-84.08 et des sous-positions 8411.81-8411.82, ou
- de la position 85.01.